



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA

Rte du Mont Carmel 5
1762 Givisiez

T +41 26 305 23 43
www.fr.ch/sfn

Instructions pour le suivi de Grenouilles rousses (comptage de pontes)

Période du suivi

Les Grenouilles rousses pondent leurs œufs dès qu'elles ont rejoint le lieu de ponte, après une migration qui commence entre la fin-février et le début du mois de mars. Cependant, la période varie selon les conditions météorologiques. Normalement, les grenouilles migrent durant des nuits marquées par des précipitations et lorsque les températures atteignent env. 5°C. Dès que ces conditions se présentent, il vous faut rester attentif et vous rendre régulièrement sur le lieu de ponte choisi afin de repérer lorsque les premières pontes apparaissent. Une fois que les premières pontes ont été repérées, il est important. Afin d'estimer de manière adéquate le nombre de femelles qui sont venues pondre, il est important de procéder au comptage avant l'éclosion des têtards, et de **se rendre au site à plusieurs reprises (environ 3 observations)** une fois que la grande majorité des femelles ont pondu leurs œufs.

Reconnaitre les pontes

Par leur couleur et leur forme, les grappes d'œufs des Grenouilles rousses sont bien distinguables des pontes d'autres espèces. Les autres espèces d'amphibiens qui pondent des grappes d'œufs, ne pondent pas avant le mois d'avril.

Compter les pontes

Chaque femelle pond une grappe d'œufs, ce qui permet une bonne estimation de la population. Si le nombre de pontes est **inférieur à quelques dizaines**, le **nombre** précis de pontes peut être reporté. Dans le cas où les différentes pontes ne sont pas distinguables, veuillez estimer la surface en **mètres carrés** occupées par les œufs. Il est important de reporter le nombre de pontes dans **une seule unité de mesures** (soit le nombre, soit les m²). Dans le cas où des pontes isolées et des surfaces recouvertes de pontes sont présentes dans différentes zones du même

étang/gouille, il est possible de saisir le nombre exact là où c'est possible **ET** la surface en m² là où les différentes pontes ne sont pas distinguables. Dans ce cas, il est important de noter dans la case « commentaire » de la fiche de saisie que les données sont à additionner. Pour information, nous estimons une densité de 100 pontes par m². Si aucune ponte n'est observée, cette donnée reste intéressante et un 0 doit être inscrit.

Saisie des données

Veillez inscrire le résultat du relevé attentivement dans le formulaire de saisie. Il faudra aussi y indiquer vos coordonnées personnelles, la date et les coordonnées géographiques (p.ex. 581420/182840). Les coordonnées exactes du site peuvent être obtenues en faisant un clic-droit à l'endroit précis du plan d'eau sur le site map.geo.admin.ch (copier ensuite les coordonnées CH1903 / LV03). Si vous n'arrivez pas à identifier les coordonnées, le lieu peut être indiqué sur une carte 1:2500. Alternativement, il est possible de rentrer directement les données sur l'application webfauna, tout en précisant « RaTe-suivi-SFN » dans le champ « Projet ». Contactez-nous si ce n'est pas clair !

Transmission des données

Le formulaire rempli sera envoyé au SFN (par poste ou par email : Sophie.DeChambrier@fr.ch). Les données seront ensuite transmises, par le SFN, au Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) en tant que données publiques.

Exemples de pontes

Une ponte fraîche.



Sept pontes après plusieurs jours.



Plusieurs pontes : estimation de la surface en **mètres carrés** (1m^2).



Plusieurs pontes : estimation de la surface en **mètres carrés** là où les pontes sont collées les unes aux autres **ET comptages** des pontes séparées.

